

Texte appel à communication

Colloque interdisciplinaire

Modes d'habiter et sensibilités environnementales émergentes : quels enjeux pour la qualité de vie ?

(HABISENS)

Rennes, 7-8 sept. 2017

Dans un contexte de défis planétaires aujourd'hui bien identifiés rapprochant des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, les sociétés sont confrontées à des mutations rapides et importantes en cours, et d'autres sans doute encore à venir, qui non seulement impactent les formes d'habiter, les formes d'adaptation et le rapport à l'environnement des individus mais questionnent également les formes de résilience des espaces et la qualité de vie des individus. La combinaison de ces enjeux entraîne deux champs problématiques complexes qui sont ici à explorer voire à articuler : celui des conditions et modalités de processus socio-spatiaux et psycho-sociaux afférents aux modes d'habiter les espaces, et celui des processus psycho-sociaux émanant des adaptations humaines liées au changement climatique.

Le premier champ est aujourd'hui très largement marqué par le processus d'urbanisation et l'essor des techniques et usages numériques qui transforment les dynamiques sociales et territoriales dans un contexte de société dite « numérique ». Partant, il conduit à un renouvellement des questions classiques relatives à la cohésion sociale, à la démocratie participative, à la gouvernance, aux jeux d'échelles, aux formes durables de l'organisation des espaces, aux modes d'habiter, etc. Thématiques majeures qui animent depuis bon nombre d'années la communauté des SHS, sans pour autant parvenir clairement à évaluer leur contribution à l'amélioration d'un consensus sur la notion de « qualité de vie ». Le second champ émane des processus d'anthropisation des milieux naturels et des enjeux de conservation et/ou de protection des milieux qu'ils suscitent et des formes de vulnérabilités qu'ils peuvent produire. Il invite alors à questionner autrement les processus sociaux et psycho-sociaux à l'œuvre pour la préservation de l'environnement, les formes de mobilisations spontanées ou organisées qu'ils entraînent, les sensibilités nouvelles aux risques et à la qualité de vie.

L'objectif est de renouveler/d'approfondir les questionnements et les échanges interdisciplinaires sur **la place et le rôle des individus et des groupes sociaux dans les problématiques de qualité de vie au quotidien et de soutenabilité des formes d'habiter**. Ceux-ci pourraient être déclinés à différentes échelles spatiales significatives pour l'expérience des individus, comme mentionnés par Romice et al. (2017)¹ en référence aux travaux anthropologiques de Hall (1966) : l'échelle métropolitaine, l'échelle du quartier et l'échelle pédestre. Ces réflexions peuvent également porter sur d'autres niveaux d'analyse qui se détachent du milieu urbain pour englober l'expérience plus globale de l'individu avec son environnement en pointant tout autant les déséquilibres sociaux et les inégalités sociales qu'ils peuvent entraîner, que les formes de cohésion sociale et de mobilisation.

¹ Romice, O., Thwaites, K., Porta, S., Greaves, M., Barbour, G & Pasino, P. (2017). Urban design and quality of life. In G. Fleury-Bahi, E. Pol & O. Navarro (Eds.). *Handbook of environmental psychology and quality of life research (chp.14)*. Springer.

Trois axes sont identifiés :

1/ Les différentes formes d'habiter face aux défis des espaces de vie post-carbone

Ce premier axe consacré aux contextes urbains permet un angle d'approche particulier. Le milieu urbain, contexte dominant d'habitat, de consommation d'énergie, est aussi celui « de nouvelles cultures en gestation » (Emelianoff, 2004, p. 22)² faites de luttes et d'expérimentations des formes soutenables mais aussi contexte de grandes inégalités et vulnérabilités. Il invite à une entrée par les « formes d'habiter » ordinaires. Celles-ci sont aujourd'hui couramment invoquées dans les questions de fabrique de la ville (au sens d'une production d'espaces par les groupes et les individus, en dehors des pré-pensés des projets urbains). Priorité sera donnée ici aux analyses des processus socio-spatiaux et psychosociaux qui sont en jeu dans la production de ces espaces, en particulier dans le champ des expériences ordinaires des individus et des groupes sociaux à travers la diversité des environnements.

Dans le contexte de ville post-carbone et des défis sociaux et territoriaux imposés, comprendre les formes d'habiter et les dynamiques sociales qui les animent permet d'investiguer le champ de nouvelles cultures urbaines dans ses modalités pratiques, représentationnelles, relationnelles et affectives. Pour appréhender les processus fondamentaux liés aux formes de participation spatiale, la notion d'appropriation pourra être mobilisée (processus et formes pratiques) afin d'explorer autant les pratiques simples que celles d'empowerment dans les initiatives locales des individus et des groupes. La notion d'appropriation, concept central partagé par de nombreuses disciplines (dont les modalités opératoires restent encore diversement étudiées), sous-tend des mécanismes psychologiques et sociaux qui peuvent expliquer les liens que les individus refusent, tissent ou renforcent avec leur environnement. Qu'il s'agisse du sens donné aux lieux à travers les représentations (socio-spatiales), de la mémoire collective et individuelle, de l'identification et de l'attachement au lieu ou encore des formes de mobilisations et de défense des espaces. Néanmoins, la force et le sens de ces liens restent dépendants des phénomènes de polarisations socio-spatiales urbaines générées par les nouvelles dynamiques de valorisation, de production et consommation des espaces dans les milieux urbanisés.

En résumé, il s'agit ici de comprendre quelles formes prennent les pratiques émergentes, et quels sont les processus psychosociaux qui les soutiennent et sont en jeu pour faire face aux défis de la ville post-carbone et permettre de créer des formes de mondes soutenables et producteurs de qualité de vie.

○ 2/ Soutenabilité des formes d'habiter et justice environnementale

Le deuxième axe entend approcher les contextes de vie à partir des formes d'inégalités, de vulnérabilités et de sensibilités environnementales qu'ils peuvent produire. Celles-ci renvoient aux impacts environnementaux liés, entre autres, aux formes d'urbanisation qui transforment l'accès et les rapports aux espaces et pouvant entraîner de nouvelles nuisances (pollutions atmosphériques, nuisances sonores, stress urbains, questions sanitaires, etc.). Sont en jeu ici à la fois les questions d'inégalités rapportées à la circulation des individus et des ressources et aux formes environnementales qui peuvent induire des effets de polarisation socio-spatiale et d'inégalités territoriales. Qu'il s'agisse des formes de ségrégation ou de segmentation socio-spatiales, de phénomène de « clubbisation »³ (Charmes, 2011), de discrimination face aux ressources des espaces ou bien de formes de vulnérabilité et d'injustice environnementale auxquelles les individus sont confrontés, et pouvant renforcer la tendance à avancer vers l'« impuissance apprise » au point d'affaiblir les chances de coopération, essentielles pour la durabilité.

² Emelianoff, C. (2004). L'urbanisme durable en Europe : à quel prix ?, *Ecologie & Politique*, no. 29, p. 21-36.

³ Charmes, E. (2011). *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris : PUF.

En outre, certains risques aujourd'hui relativement bien connus sont pris en compte dans les différents processus officiels de gestion. Mais, face aux défis sanitaires et environnementaux qui se déclinent dans la sphère quotidienne des groupes et des individus et qui révèlent autant de sensibilités émergentes, la recherche doit, a minima, saisir les perceptions et représentations des nouvelles formes de pollutions et de nuisances environnementales, afin de mieux définir ce que l'on appelle couramment des risques émergents. Partant, l'objectif ici est de caractériser les processus en œuvre augmentant la vulnérabilité environnementale, ou les phénomènes de résilience, soit les formes de sensibilités environnementales ou encore de capacités émergentes face aux défis sanitaires et environnementaux actuellement en jeu. L'élucidation de cette problématique doit permettre d'éclairer ou d'élargir la notion de qualité de vie au travers de l'étude des vulnérabilités des sociétés et des territoires

3/ Formes d'habiter et sensibilité environnementale face aux enjeux de métropolisation

Face aux enjeux d'urbanisation, de densification des villes et de naturalisation ou renaturation des espaces, certaines problématiques liées aux modes d'habiter, aux pratiques et représentations des environnements se posent aujourd'hui avec plus d'acuité. La différenciation de contextes déterminés par des niveaux de gradients caractérisant l'urbain vs le non urbain renouvelle un certain nombre de questions, non seulement en lien avec les formes émergentes d'habiter et de rapports affectifs aux espaces, mais aussi rapportées aux formes de sensibilité environnementale et d'adaptation des individus pour faire face aux défis environnementaux. Que modifient les enjeux de la ville dense dans les pratiques et représentations habitantes, autrement dit dans les formes d'habiter et leurs polarisations socio-spatiales? Peut-on contextualiser certaines formes de comportements dits sobres? Alors que les problématiques liées au changement de comportements sont aujourd'hui très largement traitées en psychologie, on peut se demander quels sont les mécanismes psychosociaux qui interviennent dans l'ancrage géographique des comportements ou dans les engagements pro-environnementaux? Quels sont les liens entre les modes d'habiter (« urbain » vs « rural ») et les sensibilités environnementales? Comment se co-çoivent-ils? La construction des imaginaires urbains est-elle dépendante de la localisation résidentielle et des formes de pratiques socio-spatiales des individus? Cette construction connaît-elle des mutations induites par l'essor des usages numériques et des formes de sociabilités produites? Et quelles sont-elles? Face aux enjeux de métropolisation et de densification des villes, les rapports à « la nature » ou aux formes (re)végétalisées des espaces posent également la question des formes émergentes de représentations et des pratiques d'habiter (les espaces urbanisés ou non) et de sensibilités ou mobilisations sensibles pour la défense ou la préservation d'espaces de vie et de leur articulation avec d'autres formes ordinaires de pratiques des espaces. Quels sont les liens entre sensibilités environnementales liées à la métropolisation et rapports affectifs aux espaces?

L'objectif transversal aux trois axes consiste à faire dialoguer jeunes chercheur.e.s (doctorant.e.s, post-doctorant.e.s), chercheur.e.s confirmé.e.s et professionnel.les.s de l'aménagement sur une problématique d'actualité. Il vise ainsi à articuler des approches et regards de disciplines différentes (SHS mais aussi non SHS, comme écologie, biologie, etc.) ayant toutes pour objet d'étude les rapports individu-environnement. Les dialogues croisés permettront 1/ d'étayer certaines approches environnementales et de renforcer leur visibilité dans le champ de l'aménagement et des sciences de l'environnement; 2/ de contribuer aux débats contemporains sur la notion de la qualité de vie.

Consignes aux auteurs pour répondre à l'appel :

Les propositions devront être déposées avant le 13 février 2017 sur le site, après connexion, dans la rubrique dépôt, accessible via le lien suivant : <https://habisens.sciencesconf.org/>

Chaque proposition comprend le formulaire à remplir en ligne sur ce site et un résumé qui restera anonyme. Ce dernier comprend l'acronyme court de la proposition, l'axe thématique principal où elle se situe, des mots clés (5 maximum), la ou les disciplines des auteurs et un résumé de 1000 mots maximum.

La proposition pourra également indiquer la forme de présentation envisagée ou souhaitée.

En cas d'envoi par mail:

Les propositions **seront envoyées à l'adresse suivante:** colloque-habisens-2017@univ-rennes2.fr

Chaque proposition comprendra **deux fichiers:**

- **Fichier 1 :** Il comprend le nom et le prénom de l'auteur, son institution de rattachement et son mél, le titre de la proposition et un acronyme court (8 caractères maximum) à partir du titre. Le fichier 1 sera nommé sur le modèle suivant : « ACRONYME_Nom de l'auteur » (ex : « SOCHABI_Dupont »).

- **Fichier 2 :** Il est entièrement anonyme. Il comprend l'acronyme court de la proposition, l'axe thématique principal où elle se situe, des mots clés (5 maximum), la ou les disciplines des auteurs et un résumé de 1000 mots maximum.

Le fichier 2 sera nommé sur le modèle suivant : « ACRONYME_Résumé_Date » (ex : « SOCHABI_Résumé_12-12-2016 »).

La proposition pourra également indiquer la forme de présentation envisagée ou souhaitée.

A l'issue des évaluations rendues pour chaque proposition par le comité scientifique, un retour aux auteurs sera donné par les organisateurs fin avril.

Les résumés des communications acceptées seront accessibles en ligne sur le site du colloque. Ils seront également déposés en archives ouvertes Hal. Un dossier de publication constitué d'une synthèse scientifique du colloque et d'un ensemble de communications sélectionnées est envisagé dans un numéro spécial de revue scientifique, autour de thématiques ciblées.

En cas de besoin de précisions et pour toutes questions, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

colloque-habisens-2017@univ-rennes2.fr

Rétroplanning :

- Diffusion de l'appel à communication : mi-décembre
- Clôture de l'appel à communication : mi-février
- Envoi des résumés au CS : début mars
- Evaluation des propositions par le CS : entre début mars et mi-avril
- Retour aux auteurs : fin avril
- Elaboration du programme : fin mai/début juin
- Inscriptions : juin

Comité scientifique :

Université de Rennes 2 : Sandrine Depeau (CR1, CNRS, psychologie environnementale, UMR ESO), Benoit Feildel (MCF, Aménagement-Urbanisme, UMR ESO), Emmanuelle Hellier (Pr. en Aménagement, UMR ESO) ; Virginie Dodeler (MCF psychologie sociale, Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication) ; Nicolas Michinov (Pr. psychologie sociale, Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication).

Université de Brest : Elisabeth Guillou (Pr. psychologie sociale et environnementale, Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication), Christèle Fraïssé (MCF psychologie sociale au Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication), Catherine Meur-Ferec (Pr. géographie à Géomer – LETG, université Bretagne occidentale).

Université de Nantes : Ghazlane Fleury-Bahi (Pr. psychologie sociale et environnementale), Oscar Navarro (MCF psychologie sociale et environnementale), François Madoré (Pr. Géographie), Nathalie Krien (post-doctorante psychologie sociale et environnementale à l'université de Nantes).

Université d'Aix-Marseille : Christophe Demarque (MCF psychologie sociale et environnementale, université Aix-Marseille).

Université de Barcelone (Espagne) : Enric Pol (Pr. psychologie sociale et environnementale).

Instituto Universitario de Lisboa, Lisbonne (Portugal) : Maria Luisa Lima (Pr. psychologie sociale et environnementale).

Université Grenoble-Alpes : Sonia Chardonnel (CR1, CNRS, Géographie, UMR PACTE/université Grenoble-Alpes).

Université de Lyon/ENS de Lyon : Fleur Guy (ingénieure de recherche en géographie, UMR EVS/ENS de Lyon)

Université de Montréal (Canada) : Sébastien Lord, (Assistant Professor Aménagement)

Université de Nîmes : Karine Weiss (Pr. psychologie sociale et environnementale, université de Nîmes).

Université de Nice Sophia Antipolis : Pierre Dias (post-doctorant en psychologie sociale et environnementale/EA LAPCOS).

Université Paris : Liliane Rioux (Pr. psychologie sociale et environnementale, université de Nanterre), Aimée Casal (psychologue indépendante),

Université de Strasbourg : Thierry Ramadier (DR2 CNRS, psychologie sociale et environnementale, UMR SAGE/Strasbourg).

Université de Tours : Denis Martouzet (Pr. Urbanisme)

Comité d'organisation :

Sandrine Depeau (CR1, CNRS, psychologie environnementale, UMR ESO, Université de Rennes 2) ; Briec Bisson (doctorant Géographie, UMR ESO, Université Rennes 2); Guillaume Salaün (doctorant Géographie, UMR ESO, Université Rennes 2); Virginie Dodeler (MCF Psychologie sociale, CRPCC, Université Rennes 2) ; Karine Moitte (gestionnaire administrative et financière, UMR ESO, Université Rennes 2) ; Nicole Piton (gestionnaire administrative et financière, UMR ESO, Université Rennes 2).

Ghazlane Fleury-Bahi (Pr. psychologie sociale et environnementale, Université de Nantes), Oscar Navarro (MCF psychologie sociale et environnementale, Université de Nantes), Nathalie Krien (post-doctorante psychologie sociale et environnementale, Université de Nantes), Mary Guillard (doctorante psychologie sociale et environnementale, Université de Nantes), Colin Lemée (doctorant psychologie sociale et environnementale, Université de Nantes).

Elisabeth Guillou (Pr. psychologie sociale et environnementale, Université Bretagne occidentale), Mathilde Lavrilloux (doctorante psychologie sociale et environnementale, Université Bretagne occidentale), André Mocaer (doctorant psychologie sociale et environnementale, Université Bretagne occidentale) ; Lolita Rubens (MCF Psychologie sociale et environnementale, Paris Est – Créteil Val de Marne).

